

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Meilleurs utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 Aout 2022	C	12	14000	Dr. Tariq El Kacemi Médecin généraliste Rue 11 N°371 Casablanca Tél: 066404421

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

EXECUTION DES ORDONNANCES

Montant de la Facture

29 August 2022

$$53x^{\cdot} x^0$$

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

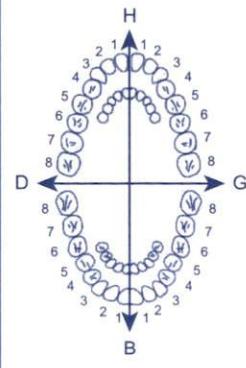
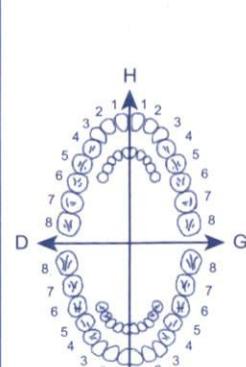
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Taoufik TRIHI

Ex. Medecin Chef

Medecine Générale
Echographie



الدكتور توفيق التريبي

طبيب رئيسي سابقا

الطب العام
الفحص بالصدى

29 AOUT 2022

Casablanca le : الدار البيضاء في :

AN KENZUITA
ABSECUATIK

LOT: GB00892
PER: 05/2023
PPV: 185 DH 00

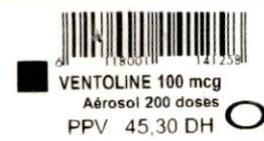
29.70
217.00 MAX 150 N 1
58.40 Selmech 1/ 200 N 2
185.00 SAFLU 3/ 250 N 2
45.30 x 2 = 90.60 24 25 N 2
Ventoline 3/ 250 N 2
99.00 OMEP 1/ 250 N 2
25.00 53.70 Mer 1/ 250 N 2

Dr. Ahmed CHAFRY
Hay Raha Rue Banafaia
51 Rif 39 Casablanca
Casa 34
PHARMACEUTICAL HIBA
Docteur Taoufik TRIHI
Médecine Générale
Rue El Widad N° 377
Derb Vidaad - Hay Hassani - Casablanca
Tél.: 05 22 93 45 44 / 05 40 04 07 51
شارع افغانستان، درب الوراء، رقم 377، الطابق الأول الحي الحسني (وراء مدرسة الاخطل) الدار البيضاء الهاتف: 05 40 04 07 51 / 05 22 93 45 44

GloboSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat



GloboSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat



UT.AV. :
LOT N° :
PPV (DH) :
25,00

Selupred. 20mg
53,40

LOT 210577
EXP 12/2023
PPV 99.00DH

OEDES
oméprazole

Microgranules gastrorésistant



زيثرومакс

أزيثروميسين



500 mg / 3 أقراص

ZITHROMAX® 500 mg

3 comprimés



6 118000 250500

J.T.A.V. : 01 02 3

P.P.V.

79 70

LOT N° : 1300004

09366030/4